

Variante

LE CHÊNE VERT avec raccourci

de 12,5 km

Balisage : mauve (bleu pointillé sur plan)

Emprunter le circuit N° 1 jusqu'au point ④.

Tourner à gauche vers la Lande puis à droite à l'entrée du Point du Jour et descendre jusqu'à l'arrêt de bus vers Reugny sur la D 46 ⑨.

Puis aller au centre bourg et rejoindre le camping ⑩.

VIGNES ET BRENNÉ

de 9,5 km

Balisage : mauve (jaune sur plan)

Prendre la direction du centre bourg, puis la D 46 vers Chançay. Dès la sortie du village, emprunter le sentier à droite après l'arrêt de bus ⑨. Entrer dans la forêt des Bois de la Côte et tourner à gauche peu après la sortie. Descendre et traverser le coteau avec son vignoble en découvrant la vallée de la Brenne et le château de Valmer. Aller jusqu'au point de jonction ⑥. Retrouver la dernière partie (une des plus belles) du circuit N° 1.



SERVICES ET COMMERCES

Alimentation générale - Boulangeries - Pâtisserie
Boucherie - Charcuterie - Presse
Bar-Restaurants - Tabac - Coiffeurs - Garages

Ces sentiers ont été réalisés par la Section VTT Marche et la Municipalité de Reugny avec le concours du Conseil Général d'Indre-et-Loire et du Comité départemental de la randonnée pédestre d'Indre-et-Loire, agréés sous les n° 2006/52-1 - 2006/52-2 et 2006/52-3.

Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours - 37042 Tours cedex - Tél. 02 47 70 37 35

Permanences :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, lundi, mercredi et samedi
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h, lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h, mardi, jeudi et vendredi.

REGARDS

Le village de **Reugny**, situé à 23 km au nord-est de Tours, s'est établi à mi-chemin du cours inférieur de la Brenne, en aval de Château-Renault.

Blotti au creux de la vallée aux coteaux boisés, il est entouré de vignes d'appellation AOC *Vouvray*.

Cette campagne riante offre un cadre de choix à proximité de l'agglomération tourangelle.

Trois des quatre châteaux, autour desquels **Reugny** s'est construit, subsistent encore aujourd'hui : le château de la Côte (manoir Renaissance), le château de Launay (XVIII^e siècle), tous deux sur la rive droite et le château de Louise de la Vallière (XVI^e siècle) sur la rive gauche.

L'église, quant à elle, a été construite fin XI^e siècle début XII^e siècle et s'est modelée au fil des siècles jusqu'à ses vitraux du début XX^e siècle. Unique en Touraine, son clocher, afin de mieux résister au vent est vrillé (clocher tors).

Son camping de la Grand'Prée** situé en bord de rivière et d'étang, son parcours pêche-promenade de plusieurs kilomètres et le dynamisme de ses associations attirent un « tourisme vert » sportif et familial.

Reugny propose de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles.

Les vendanges terminées, fin octobre, la fête de la Bernache est l'occasion de renouer avec la tradition viticole.

INFORMATIONS PRATIQUES

La Poste :	☎ 02 47 52 94 00
Cabinet médical :	☎ 02 47 52 98 65
Pharmacie :	☎ 02 47 52 94 38
Gendarmerie :	☎ 02 47 56 10 92
Mairie :	☎ 02 47 52 94 32

Camping Municipal**

Ouverture dernier week-end de juin

Fermeture premier week-end de septembre



VINCENT IMPRIMERIES - TOURS




Reugny


Sentiers Pédestres

BALADES ROYALES

ENTRE LOIRE, VIGNES ET COTEAUX

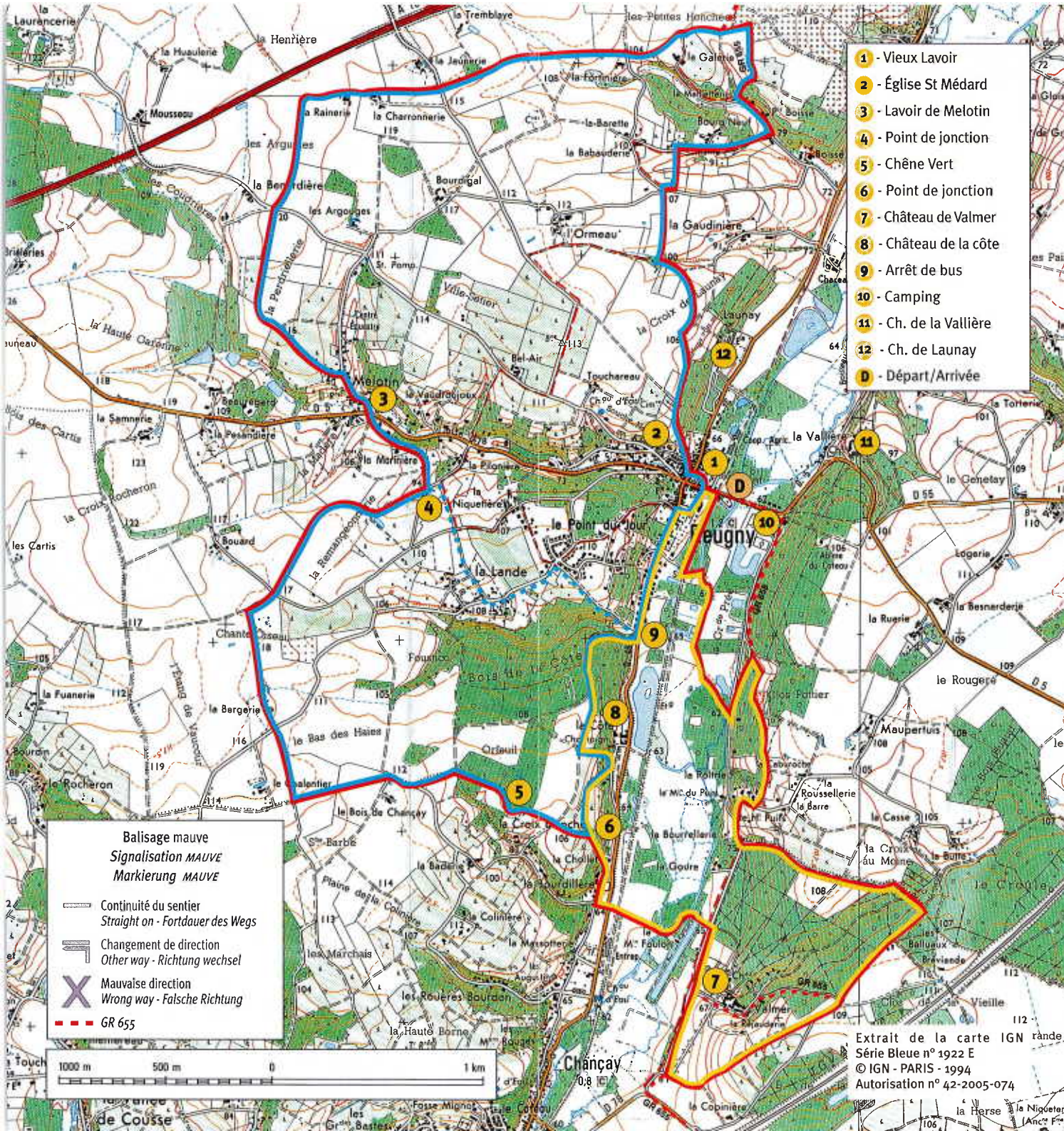


 LE GRAND CHEMIN - 21 KM

 LE CHÊNE VERT - 17 KM (VARIANTE 12,5 KM)

 VIGNES ET BRENNÉ - 9,5 KM


Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART



RDV et parking au camping
Dép./Arr. pont de la Brenne
Randonnées pédestres et VTT
 (!!): Difficultés à VTT

LE GRAND CHEMIN

de 21 km

Balissage : mauve (rouge sur plan)

Prendre la direction du bourg par la rue de la Fontaine (2^e à droite), admirer le Vieux Lavoir ① et l'église St Médard du XI^e ②. Monter la route du cimetière et continuer tout droit puis à gauche et ensuite à droite vers la Gaudinière, direction Bourg-Neuf.

Dans le val de Petit Boissé juste avant la Maillerie, grimper à droite par un chemin bien raide (!!) vers la plaine, direction la Galerie, la Bénardière avec descente sur Melotin et son lavoir restauré ③.

Traverser le CD 5 puis, après la Morinière, tourner à droite vers la plaine ④. Poursuivre l'horizon jusqu'à la ferme du Chalentier et tourner à gauche vers l'orée des Bois de la Côte, passer sous le majestueux Chêne Vert plusieurs fois centenaire ⑤. Déboucher sur le coteau et ses vignobles, continuer jusqu'au petit bois ⑥. Descendre le sentier (!!) à droite dans ce bois et traverser le hameau de la Bourdillière (maisons troglodytiques). Traverser la D 46 puis la Brenne afin de rejoindre le château de Valmer ⑦.

Contourner celui-ci et ses jardins à la française en montant sur l'autre versant de la vallée (!!). Parmi de nouveaux vignobles, panorama sur la vallée et aperçu du château de la Côte ⑧. Suivre le mur d'enceinte de Valmer avec virage à gauche pour emprunter le sentier boisé (!!) jusqu'à la route. Prendre à droite vers le Haut Puits et la 1^{ère} à gauche vers la Caburoche pour pénétrer le sous-bois du coteau et redescendre vers la Brenne (virage en épingle à gauche). Flâner tranquillement le long de la rivière. Emprunter la passerelle, puis traverser le pré, s'engager sur le chemin à droite et retour au camping ⑩.

LE CHÊNE VERT

de 17 km

Balissage : mauve (bleu sur plan)

Emprunter le circuit N° 1 jusqu'au point ⑥. Poursuivre dans le vignoble sur la gauche avec vue panoramique sur la vallée de la Brenne. Puis à droite, entrer dans les Bois de la Côte, descendre jusqu'à l'arrêt de bus vers Reugny sur la D 46 ⑨. Puis aller au centre bourg et rejoindre le camping ⑩.

- ① - Vieux Lavoir
- ② - Église St Médard
- ③ - Lavoir de Melotin
- ④ - Point de jonction
- ⑤ - Chêne Vert
- ⑥ - Point de jonction
- ⑦ - Château de Valmer
- ⑧ - Château de la côte
- ⑨ - Arrêt de bus
- ⑩ - Camping
- ⑪ - Ch. de la Vallière
- ⑫ - Ch. de Launay
- D - Départ/Arrivée

Balissage mauve
 Signalisation MAUVE
 Markierung MAUVE

Continuité du sentier
 Straight on - Fortdauer des Wegs

Changement de direction
 Other way - Richtung wechsel

Mauvaise direction
 Wrong way - Falsche Richtung

GR 655

Extrait de la carte IGN rando E
 Série Bleue n° 1922 E
 © IGN - PARIS - 1994
 Autorisation n° 42-2005-074